



**Déclaration liminaire FSU-95
CTSD du 23 mars 2018**

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs,

La rentrée 2018 se prépare dans un contexte de désengagement de l'Etat. La suppression de 120 000 postes dans la Fonction publique sur le quinquennat, dont 50 000 dans la FP d'Etat, est présentée comme un gage de bonne gestion. A aucun moment il n'est question de la contribution décisive de la Fonction publique à la richesse nationale et à la croissance.

Emmanuel Macron a beau avoir vanté les caractéristiques d'une présidence nouvelle, tant sur le fond que sur la forme, sa pratique quotidienne du pouvoir montre que, derrière les apparats de la nouveauté, le président et son gouvernement appliquent de manière méthodique leur projet de transformation en profondeur de la société. Leur modèle, à l'instar de celui qui est au centre de toutes les politiques économiques menées depuis 35 ans, est celui d'une société libérale, où les solidarités collectives sont affaiblies, où les services publics sont démantelés, pour mieux renvoyer les individus à leurs propres responsabilités, sans plus aucun moyen de contrecarrer le poids et les effets des inégalités sociales. Des jeunes aux retraités, toutes les catégories d'âge sont touchées par cette politique injuste et inégalitaire.

La méthode employée par le gouvernement est particulièrement révélatrice du peu de considération portée au débat démocratique : réformes enchaînées à un rythme très rapide, pour étouffer toute contestation, parodie de dialogue social dans des concertations jouées d'avance. Le projet de réforme constitutionnelle est révélateur de la pratique autoritaire du pouvoir de la part de ce gouvernement : si les orientations dévoilées se confirment, le débat démocratique serait encore un peu plus verrouillé, notamment du fait des dispositions visant à restreindre les débats au Parlement.

Le gouvernement se complaît également à désigner des boucs émissaires (les fonctionnaires, les cheminots, les retraités par exemple) pour mieux avancer les pions d'une politique économique qui favorise les intérêts des catégories les plus favorisées. En réalité, les mesures prises sont d'une grande cohérence et représente une offensive sans précédent contre le monde du travail.

A cette politique économique profondément injuste, s'ajoutent des mesures particulièrement inhumaines à l'encontre des réfugiés, à l'image de la circulaire Collomb.

Dès la campagne présidentielle, les projets d'Emmanuel Macron pour la Fonction Publique étaient très clairs, avec la promesse de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires. Ce n'est en réalité qu'une des pièces d'un projet plus global de transformation de l'essence même de la Fonction Publique. Il s'incarne désormais dans le projet CAP22 dont les objectifs (baisse de la dépense publique, suppression de postes, abandon des missions au secteur privé) ne laissent aucun doute sur la volonté présidentielle d'affaiblir durablement et méthodiquement les services publics et d'empêcher les missions de services publics d'être remplies !

Le 22 mars, pour la seconde fois cette année, une large intersyndicale réunie à l'initiative de la FSU a appelée à la grève, contre l'abandon des missions de service public, contre la rémunération « au mérite », contre la CSG et contre les mesures régressives en cours. La FSU et les 6 organisations signataires exigent la fin du gel du point d'indice, l'abrogation du jour de carence, la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers, un nouveau plan de titularisation des personnels contractuels.

Cette intersyndicale a manifesté hier, 50 000 fonctionnaires et 15 000 cheminots et personnels d'EDF ! Ce mouvement social, cette colère des fonctionnaires doit être entendue. Dans le cas contraire, nous continuerons la lutte pour la sauvegarde des missions de services publics dont les usagers, notamment les plus pauvres, ont un besoin vital.

Dans l'éducation nationale, la préparation de la rentrée marque le retour des suppressions de postes au budget, alors même que les effectifs sont en hausse. Dans l'académie, les collèges ont été particulièrement touchés par des baisses de DGH qui ont des conséquences diverses mais qui vont toutes dans le sens d'une dégradation des conditions d'enseignement (augmentation des effectifs dans les classes, suppressions des options). Loin de limiter les effets de collège 2016, les assouplissements décidés par JM Blanquer en juin 2016 ont accru la concurrence entre les établissements, au détriment des collèges de l'Éducation Prioritaire.

En lycée, la réforme du bac, du lycée et Parcoursup forment un ensemble d'une cohérence redoutable qui va conduire à une régression inédite en matière de démocratisation de l'accès à l'enseignement.

Parcoursup est construit sur la base d'une logique de tri social, à l'aide d'outils redoutables : les attendus deviennent des éléments de sélection à l'entrée à l'université, la fiche avenir transforme le rôle des enseignants, en leur faisant jouer le rôle de censeurs des projets d'orientation post-bac de leurs élèves, dénaturant ainsi la relation pédagogique existante. Le fonctionnement erratique de la plateforme, particulièrement ces derniers jours, a permis au secteur privé de prospérer sur les insuffisances du secteur public, avec la multiplication des offres de coaching de la part d'officines privées. Le gouvernement a fait le choix de ne pas créer les places nécessaires pour assurer l'accès de tous les élèves à l'enseignement supérieur. La Ministre se félicite de la création de 3000 places dans le

supérieur en Ile de France quand 3024 élèves supplémentaires sont attendus, uniquement dans l'académie de Versailles.

Le 14 février, Jean-Michel Blanquer a annoncé ses projets de réformes du bac. Ils s'inscrivent dans la droite ligne des conclusions du rapport Mathiot, eux-mêmes clairement inspirés des rapports de Terra Nova. La mise en place d'un lycée modulaire et d'un bac en contrôle continu marque un recul sans précédent dans l'ambition démocratisante et émancipatrice de notre système éducatif. Elle annonce une transformation de nos métiers sans précédent.

Dans le même temps la volonté de renvoyer les PsyEn et les infirmières scolaire du cadre de l'Éducation Nationale va lourdement peser sur la santé et l'orientation des élèves. Ce n'est pas acceptable.

Concernant plus précisément l'ordre du jour de ce CTSD, La FSU et ses syndicats (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU) demandent que soient rappelés à l'ordre les établissements dans lesquels le TRMD n'a pas été voté ou dans lesquels il y a eu refus d'un TRMD alternatif, au mépris des textes et des élus des personnels. De même, la sous-entendue fébrilité des chefs d'établissements en raison de la réforme des lycées pour exprimer un refus de création de chaire ne peut être un argument recevable. Quant au non-respect du règlement intérieur de cette instance, il nous paraît important de le signaler. Depuis maintenant plusieurs mois, nous réclamons les PV des CTSD précédents. Lors du GT de la semaine dernière, nous y avons de nouveau fait mention. Et seule la secrétaire de séance adjointe, élue de la FSU, a reçu mardi dernier le PV du CTSD du 26 janvier au mépris du règlement intérieur ! Nous ne doutons pas un instant, Monsieur le Directeur Académique, que ce retard ne soit pas de votre fait mais provient du manque de personnel pour faire le travail. La FSU et ses syndicats revendiquent aussi des créations de postes pour les agents administratifs.

Le Comité s'ouvre avec la création de 142 postes supplémentaires, mais dans le même temps 74 postes disparaissent. Ainsi le solde n'est positif que de 68 postes ce qui est dérisoire au vu des besoins du département. Le Val d'Oise voit sa population scolaire augmenter rapidement et massivement ! Les effectifs des classes seront beaucoup trop chargés.

Par ailleurs, nous sommes dans une situation totalement inédite. Nous sommes confrontés à des mesures de fermeture de poste, alors que nous ne pouvons même pas connaître les besoins à la prochaine rentrée. Rappelons que le niveau de seconde doit être réformé, amoindri serions tenté de dire. Mais aucune nouvelle de ce dossier. Le ministre fort disert lorsqu'il s'agit de provocation (réforme du lycée, réforme du bac, réforme de l'apprentissage...) devient spectaculairement silencieux lorsqu'il s'agit de la prochaine rentrée.

Donc des postes sont supprimés sans qu'on sache si c'est réellement nécessaire ! Il doit s'agir du moyen mis en place pour faire face à la baisse du nombre de postes ouverts aux concours.

Cette situation est choquante tant en prenant en considération les conditions de travail de nos collègues que l'intérêt des élèves. Mais cela ne fait absolument pas partie des problématiques néolibérales de ce gouvernement hautement idéologisé.

Nous exprimons enfin nos inquiétudes face aux conséquences de la limitation des postes dans notre département. D'une part, la faiblesse du nombre de postes vacants dans certaines disciplines, fait craindre un blocage du mouvement intra-académique, alors que notre département est faiblement demandé par les collègues, ce qui est traditionnellement compensé par un fort taux de stagiaire. Mais comme leur nombre va baisser, la course aux contractuels sera forte.

D'autre part, le nombre important de BMP aboutira à nouveau à des difficultés pour les remplacements. Et nombre de ces BMP seront affectés sur plusieurs postes au détriment de leur condition de travail et de vie.

Nous espérons que la raison va enfin l'emporter et que durant cette instance vous allez créer les nombreuses chaires réclamées lors du GT qui permettront une fluidification du mouvement intra-académique pour tous les personnels enseignants. Enfin, nous serons très attentifs au respect des engagements de l'institution quant aux taux d'encadrement dans les vies scolaires. Aucune création d'emploi de CPE n'est prévue alors que depuis plusieurs années les établissements sont sous tension.

Nous remercions les personnels des services de la DSDEN sans qui nous n'aurions pas pu tenir cette instance,

Monsieur le directeur Académique, mesdames, messieurs, je vous remercie de votre attention.